



## MOUVEMENTS SOCIAUX : LA VILLE DE SAINTE-ANNE MAINTIENT LES SERVICES INDISPENSABLES À LA POPULATION

**Mardi 23 novembre 2021,**

En raison de l'évolution du mouvement social en Guadeloupe et notamment de la restriction de carburant dans le département, Christian BAPTISTE, le Maire de la Ville de Sainte-Anne a décidé de prendre les dispositions suivantes à compter de ce jour et ce, jusqu'à nouvel ordre :

- Les services administratifs de la ville fonctionneront tous les jours de 7h 30 à 13h ;
- Le poste de police municipale sera ouvert de 7h 30 à 17h ;
- Le poste de secours sera fermé ;
- L'accueil des enfants sera assuré à la structure multi-accueil de la Petite Enfance Joséphine VIOLANES-RUGARD tous les jours jusqu'à 16h en fonction de l'évolution de la situation.

**La continuité des services sera donc assurée mais de manière graduée.**

Conscient de l'impact sur le quotidien de ses administrés, le Maire assure que la municipalité mettra tout en œuvre pour maintenir les services publics obligatoires et de proximité tout en répondant à l'urgence de certaines situations. Une priorité est donc donnée aux services suivants : état civil, police municipale, CCAS, interventions techniques, service courrier.

Par ailleurs, le Maire réitère à la population tout son soutien et appelle de nouveau à la concertation pour trouver des solutions adéquates et immédiates pour un apaisement de la situation générale en Guadeloupe.

Mairie : 0590 85 48 60 - Centre Administratif de Valette : 0590 23 98 80

[www.ville-sainteanne.fr](http://www.ville-sainteanne.fr)   